

AVANT-PROPOS

La mobilité durable des personnes et des biens est au cœur des défis que l'Europe et ses Etats devront relever dans les prochaines années.

Notre pays doit faire preuve d'ambition dans ce domaine. Nos infrastructures de transport, remarquables dans les années '60, ont vieilli et elles sont, s'agissant du réseau routier en tout cas, largement saturées.

Il y a aujourd'hui, tant chez le citoyen que du côté des entreprises, des attentes légitimes de rénovation, de modernisation et d'extension de nos infrastructures. Les pouvoirs publics en sont conscients. Ils savent que la position stratégique de la Belgique en tant que pôle logistique européen ne peut se maintenir sans une amélioration de nos infrastructures de transport. Ils savent aussi que la mobilité du navetteur de 2020 se prépare dès maintenant.

Les programmes des gouvernements régionaux tout comme les plans d'action des opérateurs responsables des infrastructures de transport tiennent compte de cette dimension d'avenir, notamment dans leurs projets de réalisation des chaînons manquants ou de développement de plate-formes intermodales plus performantes.

Ces projets vont certainement dans le bon sens mais il faudra voir plus grand. La faible capacité de financement public des deux dernières décennies, bien en-deçà de la moyenne européenne, a appauvri notre capital d'infrastructures et a placé la Belgique en situation de retard par rapport à de nombreux Etats européens.

Investir plus est devenu une priorité si l'on veut se donner les moyens de nos ambitions. Le contexte de dette publique, aggravé par la crise économique que nous traversons, n'est certes pas propice à l'emballlement des dépenses. Mais il faut sans doute dépasser ce contexte et tabler sur l'effet important de levier des investissements publics pour le développement de l'économie et la création d'emploi.

Des outils de financement complémentaires ou alternatifs existent aussi qui peuvent contribuer à la réalisation de nos projets de mobilité. Le recours aux partenariats avec le privé ou les interventions de la Banque européenne d'investissement en sont les principaux exemples.

Investir mieux est également une priorité pour notre mobilité de demain, qui s'accompagnera d'une réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre. Les solutions existent: elles passent à la fois par l'utilisation de véhicules plus propres, par des dessertes de transport en commun adaptées aux besoins des populations et par une intermodalité optimale entre la route, le rail et les voies navigables.

S'inscrivant dans le prolongement de son cinquième Forum de la Construction, organisé le 26 février 2009 sur le thème des infrastructures, la Confédération a voulu donner à toutes ces questions liées au devenir de notre mobilité une place centrale dans son rapport annuel 2008-2009.

Le rapport n'a pas d'autres prétentions que de ras-

sembler les opinions et les expériences, d'avancer des idées et de nourrir le débat. Les contributions émanant de diverses personnalités et de divers milieux politiques et institutionnels, qui sont développées dans ce rapport annuel, feront certainement progresser le projet d'une mobilité durable et efficace que la Confédération appelle de ses vœux.

L'avenir de nos infrastructures n'est pas le seul thème de ce rapport. Celui-ci comporte, comme il se doit dans un rapport annuel d'une organisation professionnelle, une deuxième partie consacrée à l'action politique de la Confédération au cours des derniers mois. Le rapport revient, dans un premier temps, sur l'évolution de la crise économique et ses conséquences sur les activités de construction. L'accent est mis, dans ce contexte, sur les propositions de mesures de soutien de la construction que la Confédération a soumises au gouvernement dès le début du mois de décembre 2008 et qui ont été quasiment toutes reprises dans le plan fédéral de relance de janvier 2009. Le rapport parcourt, dans un deuxième temps, quelques-uns des résultats que l'action professionnelle "au jour le jour" a permis d'enregistrer au profit des entreprises de construction.

Nous souhaitons à tous une bonne lecture de ce rapport.



Robert de Mûelenaere
Administrateur Délégué



Jacques De Meester
Président